

## FICHE TECHNIQUE



### DESCRIPTION

LASURE D'IMPRÉGNATION EN PHASE SOLVANT FORMULÉE AVEC DES SUBSTANCES FONGICIDES POUR LA PROTECTION DU BOIS CONTRE LES CHAMPIGNONS ET LE BLEUISSEMENT (TRAITEMENT PRÉVENTIF)

### DESTINATIONS

PRODUIT ADAPTÉ À UN USAGE EN EXTÉRIEUR SUR PRESQUE TOUS SUPPORTS EN BOIS BRUTS À DIMENSIONS STABLES OU NON

### QUALITÉS PRINCIPALES

PROTECTION DU BOIS CONTRE LE BLEUISSEMENT, LES CHAMPIGNONS, LES ALGUES ET LES MOISSURES

FORT POUVOIR DE PÉNÉTRATION

NON FILMOGÈNE

NOURRIT, STABILISE, CONSOLIDE ET PRÉPARE LE SUPPORT EN VUE DE L'APPLICATION D'UNE FINITION DE TYPE LASURE OU PEINTURE

FAIBLE ODEUR (SANS SOLVANTS AROMATIQUES)

RÉGULE L'ABSORPTION D'EAU

SÉCHAGE RAPIDE

01/2019

**FICHE TECHNIQUE****CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES**

|                                  |  |
|----------------------------------|--|
| LIANT                            | RÉSINE ALKYDE  |
| CLASSIFICATION AFNOR NF T 36-005 | FAMILLE I - CLASSE 4a  |
| NIVEAU DE BRILLANCE              | MAT – LIÉ À L'ASPECT DE SURFACE DU SUPPORT   |
| EXTRAIT SEC EN POIDS             | 13 %   |
| DENSITÉ (en g/ml)                | 0,82   |
| COV                              | VALEUR LIMITE UE POUR CE PRODUIT (Cat A/h) : 750 g/l (2010)<br>CE PRODUIT CONTIENT MOINS DE 750 g/l DE COV |
| TEINTE                           | INCOLORE   |

**INFORMATIONS PRATIQUES**

|   |   |
|---|---|
| RENDEMENT (donnée liée au support et au mode d'application)               | 5 - 15 m <sup>2</sup> /l  |
| DILUTION  | PRÊT À L'EMPLOI   |
| PROCÉDÉS D'APPLICATION  | BROSSE – ROULEAU (microfibre suivi d'un lissage au spalter) - IMMERSION - TREMPAGE  |
| NETTOYAGE DU MATÉRIEL   | DILUANT NOVATHIN  |
| PRÉPARATION DU PRODUIT  | BIEN AGITER AVANT UTILISATION   |
| CONDITIONS D'APPLICATION  | Température de l'air et du support : entre 10 et 30°C<br>Humidité relative de l'air : 80% maximum<br>Humidité du bois : de 8 à 15%  |
| TEMPS DE SÉCHAGE (donnée liée au support et aux conditions d'application) | Hors poussière : 2 à 4 H<br>Recouvrable par un produit en phase solvant : 4 à 8 H<br>Recouvrable par un produit en phase aqueuse : après environ 5 jours en conditions normales |
| CONDITIONNEMENTS  | 1 L, 2,5 L, 5 L et 20L  |

## FICHE TECHNIQUE

### MISE EN ŒUVRE

L'ÉTAT DES SUPPORTS, LEURS PRÉPARATIONS AINSI QUE LES CONDITIONS D'APPLICATION DOIVENT ÊTRE CONFORMES AUX DTU, AUX NORMES EN VIGUEUR ET AUX RÈGLES DE L'ART.

#### ➤ PRÉPARATIONS DES SUPPORTS

- BOIS DÉGRADÉS PAR DES CHAMPIGNONS : ponçage mécanique (mise à nu du support), dépoussiérage et traitement curatif approprié.
- BOIS BRUTS : procéder à un ponçage grossier et dépoussiérer.
- BOIS VIELLIS : retirer les zones noircies, poncer à nu, nettoyer et dépoussiérer.
- BOIS RECOUVERTS D'UN ANCIEN REVÊTEMENT (peinture, lasure ou vernis) : mettre à nu le support par un ponçage mécanique ou un décapage chimique (suivi d'un ponçage), dépoussiérer.
- BOIS RECOUVERTS D'UNE ANCIENNE LASURE D'IMPRÉGNATION : vérifier l'adhérence du revêtement existant.
- BOIS EXOTIQUES : nous consulter.
- Vérifier l'absorption du support par test de la goutte d'eau.

#### ➤ APPLICATION

- Avant application, contrôler le taux d'humidité du bois.
- Appliquer une couche de DELTA IMPRÄGNIERGRUND 1.02 incolore après avoir réalisé les préparations des supports.
- Cette couche doit être rapidement recouverte (respect du temps de séchage) par une lasure de finition teintée DELTA (LASURE THIXO 5.02, IMPRÉGNATION 5.06, LASURE LONGUE DURÉE 5.04, LASURE MEDIUM 5.11 ou ALLROUND-LASUR) ou par une peinture de finition (DELTA ALL-TOP SG ou MATT, DELTA VENTI 3 en 1, LUCITE MURALE, LUCITE SPÉCIAL BOIS PLUS - APRÈS 5 JOURS DE SECHAGE POUR LES PRODUITS EN PHASE AQUEUSE) afin d'obtenir une protection optimale du bois.
- Éviter les conditions climatiques extrêmes (grande chaleur, vent, soleil, forte humidité, etc. ...) qui peuvent avoir une incidence sur les propriétés de mise en œuvre, de séchage et de surface.

**FICHE TECHNIQUE****STOCKAGE**

Conserver à l'abri du gel et des fortes chaleurs.  
Refermer soigneusement l'emballage après utilisation.

**SÉCURITÉ**

Conserver hors de portée des enfants ainsi qu'à l'écart de toutes denrées alimentaires.  
Lors de l'application, se protéger la peau, les mains et le visage.  
Se renseigner auprès des autorités des conditions de collecte et d'élimination des produits inutilisés et des emballages vides.  
Veuillez consulter la fiche de données de sécurité avant application.  
**Attention** : ce produit contient des biocides, veuillez le manipuler avec les précautions adaptées à ce type de substance.

**REMARQUES**

Le contenu de ce document a pour but d'informer nos clients des propriétés, des caractéristiques et des conditions d'application de ce produit. Il a été établi en fonction des connaissances techniques du moment, conformément aux DTU et normes en vigueur. Il appartient à l'applicateur de vérifier que la présente fiche technique correspond à la dernière version actualisée ainsi que de respecter les recommandations techniques de préparations des supports et d'application du produit.

Numéro d'autorisation de la famille de produits biocides : FR-2013-0130

**Cette version annule et remplace la précédente fiche technique relative à ce produit.**